Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 49 (1976)

Heft: 11

Artikel: Vivisection : connais pas!

Autor: Thomé, Martine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vivisection : connais pas !

Arrêtez vingt personnes dans la rue pour leur demander ce qu'est la vivisection. Pas même le quart d'entre elles vous diront qu'il s'agit d'opérations pratiquées à titre d'expériences sur des animaux vivants. Et parmi les gens informés, certains pensent que cela concerne uniquement les animaux de laboratoire, tels souris et cobayes, élevés spécialement dans ce but. «C'est malheureux, bien sûr, mais on en a besoin pour sauver des hommes»... pourtant Pasteur éprouvait une véritable répugnance pour la vivisection.

Le devoir du plus fort

Comme dans n'importe quel domaine, un homme seul ne peut rien, mais un groupe d'individus acquiert une puissance décuplée. De même que c'est aux hommes que revient le devoir de protéger les enfants, c'est à eux aussi qu'incombe de secourir les animaux s'ils sont abandonnés, affamés ou malades, ou encore en voie de disparition pour les espèces sauvages où la nature exerce une sélection naturelle et bienfaisante, mais où des humains inconscients ont procédé à de véritables hécatombes. Paradoxalement, depuis que des notions d'écologie titillent les autorités, la faune sauvage, dont un nombre de plus en plus grand d'espèces sont déclarées protégées, est mieux armée pour lutter contre la vivisection que les animaux domestiques. Certes, il existe bien une loi interdisant les mauvais traitements envers les animaux et chacun sait qu'on peut dénoncer aux autorités — qui alors sévissent — les charretiers indignes qui fouettent leurs chevaux ! Mais les charretiers ne sont plus légion. Alors les boucliers se lèvent contre les éleveurs de poules en batterie. Tandis qu'on pense beaucoup moins au sort des chiens et des chats qui n'ont pas ou plus de maîtres... Aujourd'hui plus que jamais, le monde appartient aux forts. Le chômeur n'avait qu'à se débrouiller pour savoir garder sa place, l'enfant qu'à ne pas naître dans un pays en guerre pour garder ses parents, et l'animal qu'à se faire tout petit pour garder son maître.

Chez le dentiste, les hommes exigent une piqûre pour ne pas souffrir le temps d'un simple plombage... tandis que l'animal doit souffrir des heures ou des jours durant un lent martyre, sans même en comprendre la raison.

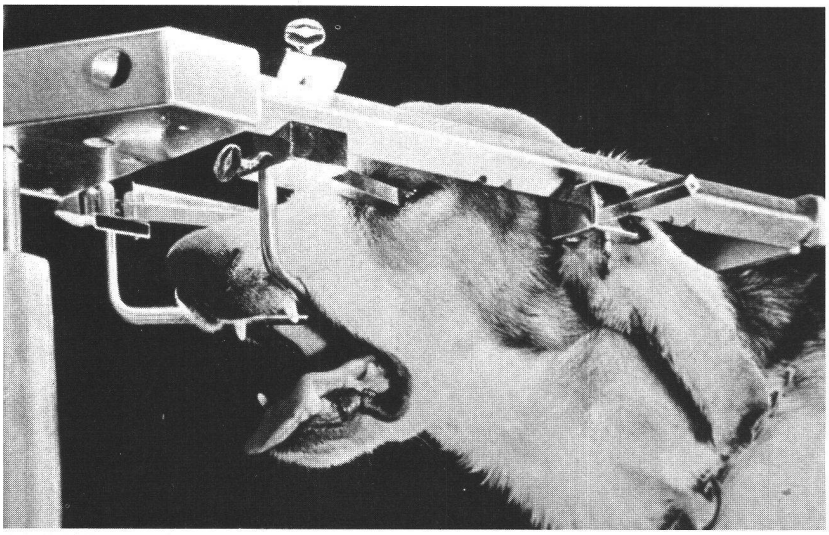

Se grouper pour mieux lutter

Plus actuelle que jamais, la Ligue vaudoise pour la défense des animaux et contre la vivisection a été fondée en 1913 déjà, à Lausanne, par Mlle Sophie Niess, sœur de Me Niess qui a légué sa fortune moitié à la Ligue, moitié à la Société vaudoise pour la protection des animaux.
Le siège de la Ligue est à Lausanne et un Refuge pour les chiens et les chats se trouve à La Croix-sur-Lutry.
La présidente, Mlle A. Gnostopoulos, s'occupe très activement de la Ligue depuis de nombreuses années.
Sur un premier plan, il s'agit de sauver le maximum de bêtes pour les empêcher de finir leurs jours sous le scalpel du vivisecteur. Pour cela une véritable chasse aux bêtes errantes — chiens et chats, mais surtout ces derniers qui sont en beaucoup plus grand nombre — est organisée méthodiquement et semaine après semaine. C'est plusieurs centaines de chats qui sont recueillis chaque année et hébergés au Refuge. Dans la mesure du possible, les responsables cherchent à les placer dans des familles. Mais tous ceux qui n'ont pas trouvé de maître finissent leurs jours paisiblement à La Croix-sur-Lutry.

Une jolie ferme

La Ligue ne bénéficie d'aucun subside officiel. Elle doit donc faire face seule à tous les frais indispensables à la survie des animaux qu'elle recueille. C'est dire que tous les membres œuvrent pour elle bénévolement. Même le Refuge est une ferme généreusement prêtée par son propriétaire. Seuls les gardiens sont appointés. Il y a aussi les frais de vétérinaire. Bien des gens se débarrassent de leur chat parce qu'il est malade et qu'ils ne veulent pas assumer les frais du traitement. Certaines bêtes errantes ont les reins malades, par suite de la mauvaise nourriture qu'elles ont dû absorber, d'autres ont la gale ou des mycoses. Il y a aussi les vaccinations obligatoires, en période de rage, par exemple.
Une vingtaine de chiens prennent, par année, le chemin du Refuge. Trois y demeurent en permanence. Il s'agit presque toujours de vieux animaux qui, de ce fait, sont plus difficiles à placer, bien que la SVPA demande actuellement cent francs à celui qui va chercher un chien, tandis que la Ligue n'exige rien, sauf de bonnes conditions d'habitat, de l'affection et des soins appropriés.

Un placement difficile

La présidente ne confie jamais une bête sans avoir rendu visite auparavant à ses futurs maîtres. Les chats sont rarement donnés à la campagne, trop de gens se contentant de les laisser «aller aux souris», ou de leur faire boire l'écume du lait, ce qui n'est pas nourrissant. En ville, les chats sont difficilement confiés à des personnes habitant un rez-de-chaussée, l'animal risquant de s'échapper facilement et de se faire écraser.

Une fois l'animal chez ses nouveaux maîtres, Mlle Gnostopoulos va encore lui rendre visite pour s'assurer qu'il est bien traité. On peut se demander — tout en en comprenant les raisons — si tous ces contrôles ne découragent pas ceux qui désireraient recueillir une bête. Il est vrai que certains possèdent des animaux, mais ne les supportent pas pour autant. C'est ainsi que dans un ménage, un chien fut assommé contre un lavabo parce qu'il avait mangé la perruche ! Il eût mieux valu veiller à ce que l'oiseau ne quitte pas sa cage, plutôt que de «punir» le chien qui n'avait fait que suivre son instinct !

Trop de chats sur terre

Les chats faisant partie des bêtes spécialement prolifiques, si on laisse vivre tous ceux qui viennent au monde, il y en aura un si grand nombre que nombreux seront ceux qui ne trouveront pas de maître. Plutôt que de laisser vivre des bêtes qui sont au mieux destinées à vivre errantes et à se nourrir comme elles peuvent, mais plus vraisemblablement à être ramassées et vendues pour la vivisection, il est préférable de les endormir à la naissance. Ou mieux encore, les empêcher de venir au monde.

C'est pourquoi la Ligue castre tous les chats qu'elle recueille, et stérilise les chattes. Cette pratique peut évidemment se justifier. Mais il nous semble toujours contre nature de castrer un animal (et certains le font même maintenant subir aux chiens, afin que la bête ne les dérange pas en appartement) et en contradiction avec le fait d'aimer les bêtes.

Le mieux serait la pilule pour les chattes — qui est plus ou moins mise au point. Mais cela n'est évidemment une solution qu'avec une chatte domestique. Le problème demeure donc difficile à résoudre.

Le nerf de la guerre

Comme pour entreprendre n'importe quelle action, il faut, hélas, de l'argent. Or la Ligue ne comprend que 2200 membres environ, et la cotisation est modique. Elle s'efforce donc de recruter le plus grand nombre possible de nouveaux membres. Mais elle est encore trop peu connue du public et un net effort de propagande reste à faire, malgré le stand qu'elle a tenu cette année au Comptoir (où la place est loin d'être donnée: 1000 fr. pour trois petites tables autour d'un pilier !).

Deux fois par an, ses membres vendent des cartes (représentant bien sûr des photos d'animaux) sur la voie publique. Prévoyant qu'elle s'attirerait le genre de réflexion: «Vous feriez mieux de vous occuper de tous les enfants qui sont sous-alimentés dans le monde !», l'une des vendeuses avait installé sur sa table une «crousille» portant la mention «Pour Terre des Hommes». A ceux qui lui faisaient cette re-

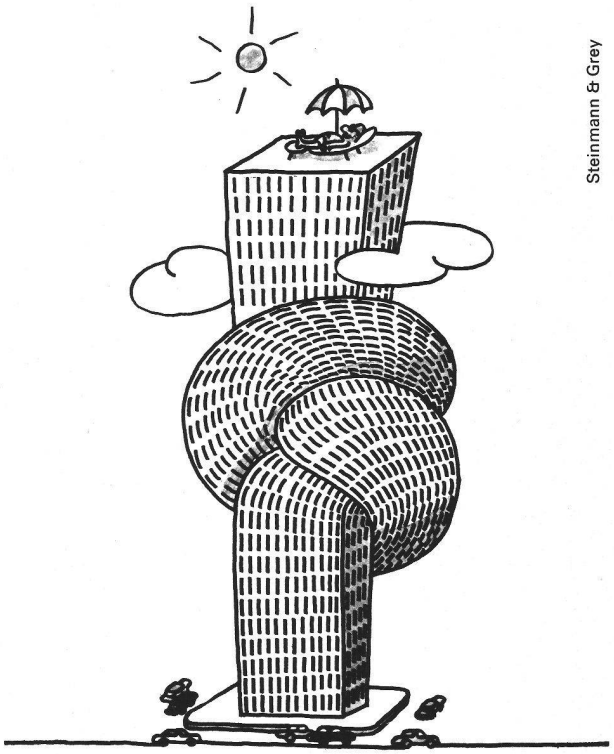

Plus le problème est épineux meilleures sont vos raisons de discuter l'ascenseur avec Gendre Otis.

Ascenseurs: des solutions originales. Nous avons une série impressionnante d'excellentes raisons qui font que vous devriez discuter ascenseurs, escalators et trottoirs roulants avec nous. Une de ces raisons, c'est sans doute qu'en matière de transport horizontal et vertical OTIS est le plus grand fabricant mondial. Rien d'étonnant que, là où c'est important, montées et descentes s'effectuent avec OTIS. Dans le World Trade Center par exemple, le plus grand bâtiment du monde. Ou dans le nouvel aéroport Charles-de-Gaulle à Paris. Ou au centre d'achat de Glatt-Zurich.

Et GENDRE OTIS, maison suisse, est à même de tenir compte de conditions particulières de notre pays. Son service est réglé avec une précision toute helvétique. Vous voulez savoir ce que cela signifie? Cela signifie que GENDRE OTIS fait en sorte que votre ascenseur reste neuf. Pendant 20 ans. Raison pour laquelle notre service vous garantit pendant 20 ans l'état d'origine. Pour cela, il faut que le service technique soit organisé impeccablement, bien entendu.

Si vous vous intéressez à d'autres bonnes raisons encore, envoyez-nous donc le coupon ci-dessous. En quelques jours, vous recevrez notre documentation sur les ascenseurs, les escalators et trottoirs roulants.

ASCENSEURS
GENDRE
OTIS

J'aimerais connaître vos excellentes raisons. Envoyez-moi je vous prie votre documentation sur
☐ ascenseurs/monte-charge
☐ escalators/trottoirs roulants
(cocher ce qui convient)

Nom: _____

Raison sociale: _____

Rue: _____

NPA/localité: _____

Ascenseurs GENDRE OTIS SA
Case Postale 1047
1701 Fribourg/Moncor
Tél. 037/24 34 92

Agences à Zurich, Berne, Bâle, Saint-Gall, Genève et Lugano

La hotte de cuisine

NORDAIR

avec la nouvelle plaque frontale

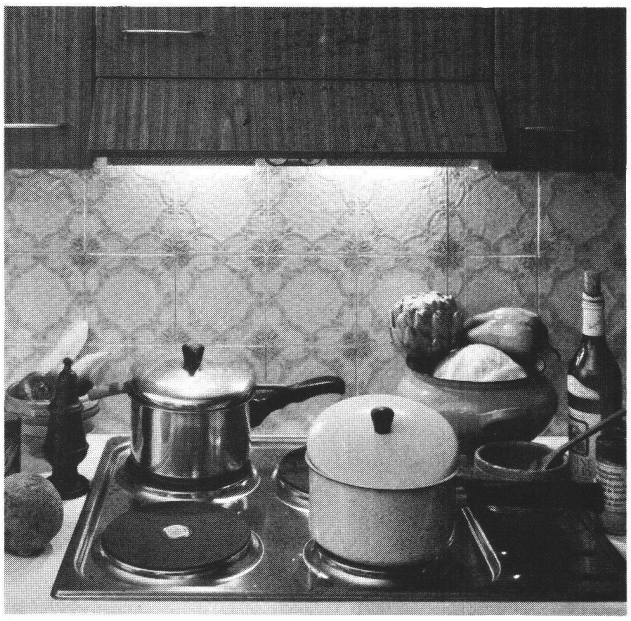

fait corps avec l'agencement de votre cuisine en s'y intégrant harmonieusement.

La nouvelle hotte de cuisine NORDAIR assure une cuisine sans odeurs et n'est plus visible par la plaque frontale adaptable et s'intègre harmonieusement dans l'agencement. Un clapet automatique de fermeture empêche l'evasion de l'air ambiant. (Economie des frais de chauffage)
Le débit du ventilateur est réglé par un commutateur à deux vitesses, ou sur demande, progressivement.
Pour des installations centrales d'évacuation d'air, la hotte de cuisine est livrable sans ventilateur.

Werner Kuster SA

4132 Muttenz
Hofackerstr. 71, Tel. 061/61 15 15
1000 Lausanne, Rue de Genève 98, Tel. 021/25 10 52
8304 Wallisellen
Hertistr. 23, Tel. 01/830 40 54

Veuillez m'envoyer votre documentation, s.v.p.

Nom:

Rue:

NP/localité:

k technic

marque, elle indiquait la «crousille» afin qu'une si bonne volonté ne reste pas inemployée... Mais quand elle vida la boîte pour en verser le montant à «Terre des Hommes», elle découvrit un grand nombre de boutons de culotte...

Les hommes aussi ont tout à y perdre

Les adversaires de la Ligue se justifient en déclarant que la vivisection est indispensable pour l'avancement de la science, en particulier pour essayer de nouveaux traitements ou de nouvelles interventions chirurgicales. Mieux vaut donc sacrifier des animaux, si des hommes doivent, grâce à cela, être sauvés. L'argument est évidemment de poids.
Mais allez donc demander aux 10 000 enfants phocomèles, nés il y a une dizaine d'années, et dont les mères avaient été traitées à la thalydomide pendant leur grossesse, ce qu'ils en pensent. Pourtant des milliers de femelles de diverses races d'animaux avaient testé le produit et mis au monde des petits parfaitement normaux. Et pourquoi greffer une seconde tête à un chien ? A-t-on l'intention demain de fabriquer des hommes à deux têtes ? Ou si l'on perd accidentellement la sienne, vous greffera-t-on la tête d'un mort, comme on tente des greffes du cœur ? On tombe dans le mauvais goût et le Grand-Guignol... mais pendant ce temps, des êtres vivants souffrent en pure perte.
Et chaque jour, ce sont 800 000 bêtes qui meurent pour rien dans les laboratoires de recherche de l'industrie pharmaceutique. Car la preuve est faite que même les animaux les plus proches de l'homme, par leur constitution et leur comportement, ne réagissent pas comme l'homme aux substances chimiques ou aux interventions.

La peur du ridicule

«Des histoires de bonnes femmes», disent la plupart des hommes, n'osant pas dire que c'est la peur du ridicule qui les empêche d'adhérer ou surtout de s'occuper activement de la Ligue.
Pourtant un immense travail d'information reste à faire auprès du public, et tout spécialement du corps enseignant pour qu'il apprenne à son tour aux enfants à sauver les animaux de la vivisection. Tout animal errant doit être recueilli. Après s'être assuré qu'il n'était pas simplement égaré, il faut — si l'on est dans l'impossibilité de le garder soi-même — le porter au Refuge, ou le signaler pour qu'on vienne le chercher.
Que dire du sinistre individu qui n'hésite pas, après avoir ramassé une dizaine de chats errants, à téléphoner à la présidente de la Ligue pour se livrer au chantage suivant: «Ou vous me les achetez 15 fr. pièce, ou je les livre à la vivisection qui me paie 10 fr. par bête» ? Il appartient sans doute à la même race d'hommes qui, il y a deux ou trois siècles, estropiaient les orphelins pour les exposer dans les foires.
Le bien-être et la dignité de l'homme ne doivent pas s'acquérir aux dépens des plus faibles, qu'il s'agisse de la population du tiers monde, des enfants ou des animaux. Qui vole un œuf, vole un bœuf, dit le dicton populaire. Et celui qui méprise les animaux, méprise aussi bien souvent les hommes. Martine Thomé